

Devenir Assistant de Vie aux Familles (ADVF)

Objectifs de la Formation

Obtenir le Titre Professionnel ADVF, reconnu par l'ensemble des professionnels du secteur de l'aide à la personne.

Devenir professionnel (-elle) afin d'intervenir au domicile privé des personnes dépendantes (âgées ou handicapées) et des familles, ou au sein de structures collectives (foyers, foyers résidence, crèches, etc...)

Programme

Formation composée de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

CCP 1. Entretien du logement et du linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

CCP 2. Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

CCP 3. Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à domicile

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités

Programme (suite)

- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

Durée et Organisation de la formation

Formation en alternance sur 16 mois ; 1 jour de formation/semaine ; 406 heures comprenant la journée pour le passage de l'examen

Moyens pédagogiques

Apports théorique et pratiques. Mises en situation
Découverte de plusieurs domiciles et structures pendant la formation, pour enrichir les connaissances.

Intervenant

Formatrices spécialisées en interventions dans le secteur médico social, issues du terrain
Nombreux intervenants extérieurs

Public concerné

Etre motivé pour intervenir auprès des personnes dépendantes.
Etre en capacité de transmettre des consignes, écrites et orales

Modalités de sélection et d'inscription

Avoir signé un contrat de professionnalisation, ou contrat d'apprentissage
Avoir passé un test d'aptitude et un entretien avec Symphonie

Conditions tarifaires : Nous consulter

Poursuite d'étude possible

Certificat complémentaire de spécialisation du titre professionnel ADVF (Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile)

Evaluation et certification

A l'issue de la formation, SYMPHONIE présente les candidats devant un jury pour l'obtention du diplôme

Remise d'une attestation de formation